



Ministère de la Santé - Direction de la Santé

# BISES

## BULLETIN D'INFORMATION SANITAIRES, EPIDEMIOLOGIQUES ET STATISTIQUES

### LES CAUSES DE DÉCÈS EN 2011 EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*D'APRÈS L'EXPLOITATION DES CERTIFICATS DE CAUSES DE DÉCÈS*

L. Yen Kai Sun

*Bureau de veille Sanitaire, Direction de la santé, Polynésie française*

#### 1. Introduction

Le certificat de causes de décès a été mis en place par délibération n° 83-79 du 28 avril 1983 modifiée. Il en existe deux types : Le certificat de causes de décès périnatal, pour les enfants nés morts ou nés vivants décédés dans un délai de 168 heures (1 semaine) après la naissance et le certificat de causes de décès, dans les autres circonstances (annexes 1 et 2).

Chacun de ces 2 types de certificats comporte 2 parties : le certificat de décès (volet administratif) et le certificat de causes de décès (volet médical).

Le personnel de santé, chargé de réaliser le constat d'un décès, atteste que celui-ci ne pose pas de problème médico-légal (partie administrative du certificat). Il renseigne la partie médicale du certificat en y indiquant les affections morbides ayant conduit à la mort : la cause immédiate, la cause initiale et les renseignements complémentaires permettant de déclarer d'éventuels états morbides ou physiologiques associés. S'agissant des décès périnataux, il renseigne la maladie ou affection du fœtus ou de l'enfant, la maladie ou affection maternelle influant sur le fœtus ou l'enfant et les autres circonstances du décès. Cette partie médicale du certificat est anonyme.

Le certificat, joint au bulletin d'enfant sans vie (n° 6) ou au bulletin de décès (n°7) de l'Etat-Civil, est adressé à l'Institut de la Statistique de Polynésie française (ISPF). Celui-ci exploite les bulletins n°6 et 7 ainsi que le volet administratif du certificat et transmet le volet médical anonyme à la Direction de la santé [1]. C'est sur la base de ce document que l'analyse des causes de mortalité est réalisée.

Les indicateurs de mortalité ainsi obtenus sont primordiaux pour contribuer à l'état des lieux de la santé en Pf et permettre ainsi d'agir en termes de prévention et de soins.

Cet article décrit les principales causes de décès en 2011 en Polynésie française et l'évolution des taux de mortalité de 1984 à 2011.

#### 2. Matériel et méthodes

L'analyse descriptive a été réalisée à partir de la base de données des causes de décès issue des certificats de causes de décès de 2011 et des données estimées de population provenant de l'ISPF. Cette étude a exploité uniquement la cause initiale de décès (pour les décès périnataux, la maladie ou l'affection du fœtus ou de l'enfant), méthode de base pour analyser les tendances dans le temps et entre pays.

Les causes de décès ont été codées par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc-Inserm, France) selon la Classification Internationale des Maladies, 10<sup>e</sup> révision, de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les données ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel Excel par le Bureau de la veille sanitaire de la Direction de la santé.

Les indicateurs de mortalité utilisés ont été : les effectifs et parts (en %) de décès par cause ; les taux bruts de mortalité par cause ; le taux standardisé de mortalité (TSM), standardisé sur la population mondiale de référence (taux que l'on observerait dans la population étudiée si celle-ci avait la même structure d'âge qu'une population de référence - ici : population mondiale de référence -) ; l'indice de surmortalité masculine (rapport du TSM masculin sur le TSM féminin). Les taux bruts et les TSM sont exprimés pour 100 000 habitants.

#### 3. Résultats

En 2011, 1 289 décès sont survenus en Polynésie française : 764 hommes (59,3%), 521 femmes (40,4%) et 4 décès de sexe inconnu (0,3%) (tableau 1).

Le taux standardisé de mortalité, toutes causes confondues, était de 516,3/100 000 habitants pour l'ensemble des 2 sexes. Il était de 637,7/100 000 chez les hommes et de 399,4/100 000 chez les femmes. Cette surmortalité masculine globale (TSM masculin 1,6 fois supérieur au TSM féminin) a été observée également au cours de la période 2005-2010 (surmortalité masculine de 1,5) [2].

**Principales causes de décès en 2011**

Les 5 causes de décès les plus fréquentes en 2011, tous sexes confondus, ont été, dans l'ordre décroissant (selon un classement par grands chapitres) :

1. Les maladies de l'appareil circulatoire (343 décès, soit un TSM de 138,0/100 000 habitants)
2. Les tumeurs (313 décès, TSM de 122,0/100 000)
3. Les causes externes de blessure et d'empoisonnement (120 décès, TSM de 43,3/100 000)
4. Les maladies de l'appareil respiratoire (118 décès, TSM de 46,4/100 000)
5. Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (64 décès, TSM de 27,0/100 000).

Ce classement n'a pas changé par rapport à la période 2005-2010 [2], où les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs ont représenté à elles seules la moitié des causes de décès, chez les hommes comme chez les femmes (51,0 % des décès masculins et 50,9 % des décès féminins en 2011). En 2011, comme en

2005-2010, 1 décès sur 4 était dû à une cause cardiovasculaire et 1 décès sur 4 à une tumeur.

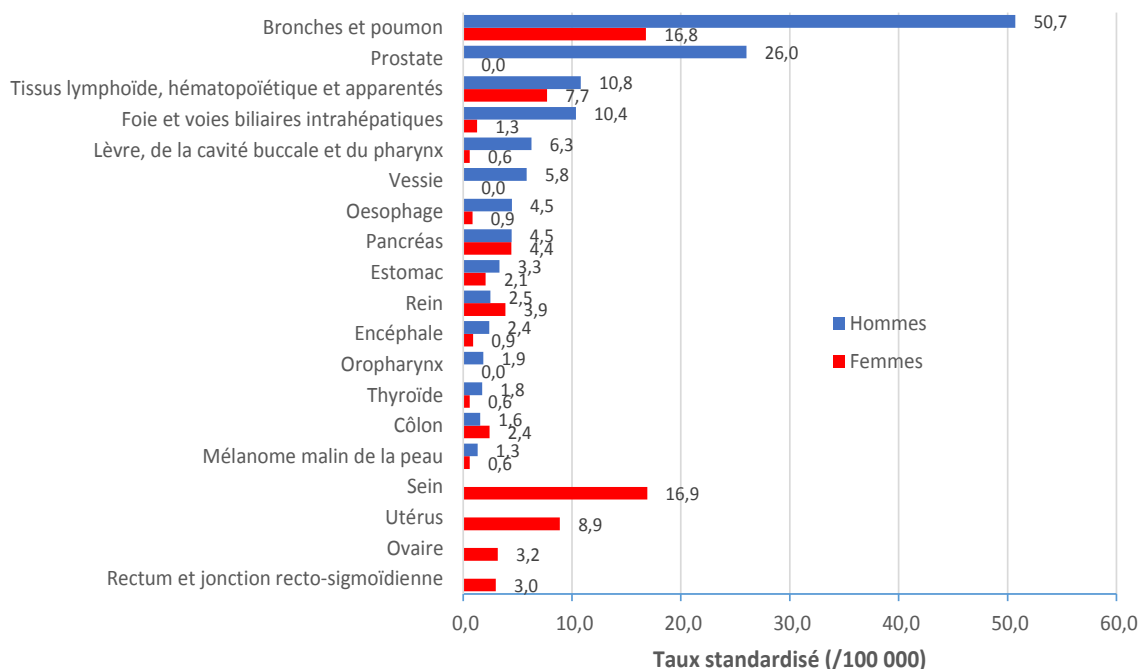
Les maladies de l'appareil circulatoire, 1ère cause de décès en Polynésie française en 2011, ont été responsables de 27 % des décès. L'indice de surmortalité masculine était de 1,4. Les maladies cérébrovasculaires (102 décès, taux de 40,6/100 000), les cardiopathies ischémiques (87 décès, taux de 36,4/100 000), les autres formes de cardiopathies (109 décès, taux de 42,7/100 000), en particulier l'insuffisance cardiaque avec 32 décès et un taux de 12,3/100 000), les maladies hypertensives (21 décès, taux de 6,1/100 000) ont constitué l'essentiel des décès par maladies de l'appareil circulatoire.

Les tumeurs ont été la 2e cause de décès, avec 24 % des décès totaux et un indice de surmortalité masculine de 1,9.

Chez l'homme, les principales localisations de cancer responsables de décès ont été le poumon (63 décès, taux de 50,7/100 000), la prostate (27 décès, taux de 26,0/100 000), les tissus lymphatiques et hématopoïétiques (14 décès, taux de 10,8/100 000) et le foie (14 décès, taux de 10,4/100 000).

Chez la femme, les décès par cancer du sein (24 décès, taux de 16,9/100 000), par cancer du poumon (22 décès, taux de 16,8/100 000), par hémopathie maligne (10 décès, taux de 7,7/100 000) ont été les plus fréquents (figure 1).

**Figure 1. Taux standardisés\* de mortalité par tumeur maligne, selon la localisation de la tumeur et le sexe, Polynésie française, 2011**



\* Taux standardisés sur la population mondiale, pour 100 000

Source : Certificats de causes de décès, Direction de la santé

Les causes externes de blessure et d'empoisonnement ont représenté 9,3 % de l'ensemble des décès en 2011. Dans ce chapitre, la surmortalité masculine a été importante (3,3). Les suicides (28 décès), les accidents de transports (16 décès, soit moitié moins qu'au cours de la période 2005-2010 où l'on a recensé en moyenne 34 décès annuels) et les noyades (12 décès) ont été les causes les plus fréquentes.

Les maladies de l'appareil respiratoire ont été responsables de 9,1 % de l'ensemble des décès. Les maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, avec 54 décès et un taux de 19,5/100 000, ont représenté la cause majeure de décès de ce chapitre.

Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques ont représenté 5,0 % de l'ensemble des décès en 2011. Parmi elles, le diabète sucré, avec 40 décès et un taux de 17,1/100 000, a été la cause la plus importante.

### Classement selon le sexe

La hiérarchie des causes de décès a été sensiblement différente selon le sexe, comme en 2005-2010 [2].

Chez les hommes comme chez les femmes, les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs ont représenté respectivement la 1ère et la 2e cause de mortalité.

La 3e cause de mortalité chez les hommes a été les causes externes de blessure et d'empoisonnement, tandis que chez les femmes, les décès par maladies de l'appareil respiratoire ont été plus nombreux que les décès par traumatismes (respectivement 3e et 5e cause de décès) (figure 2).

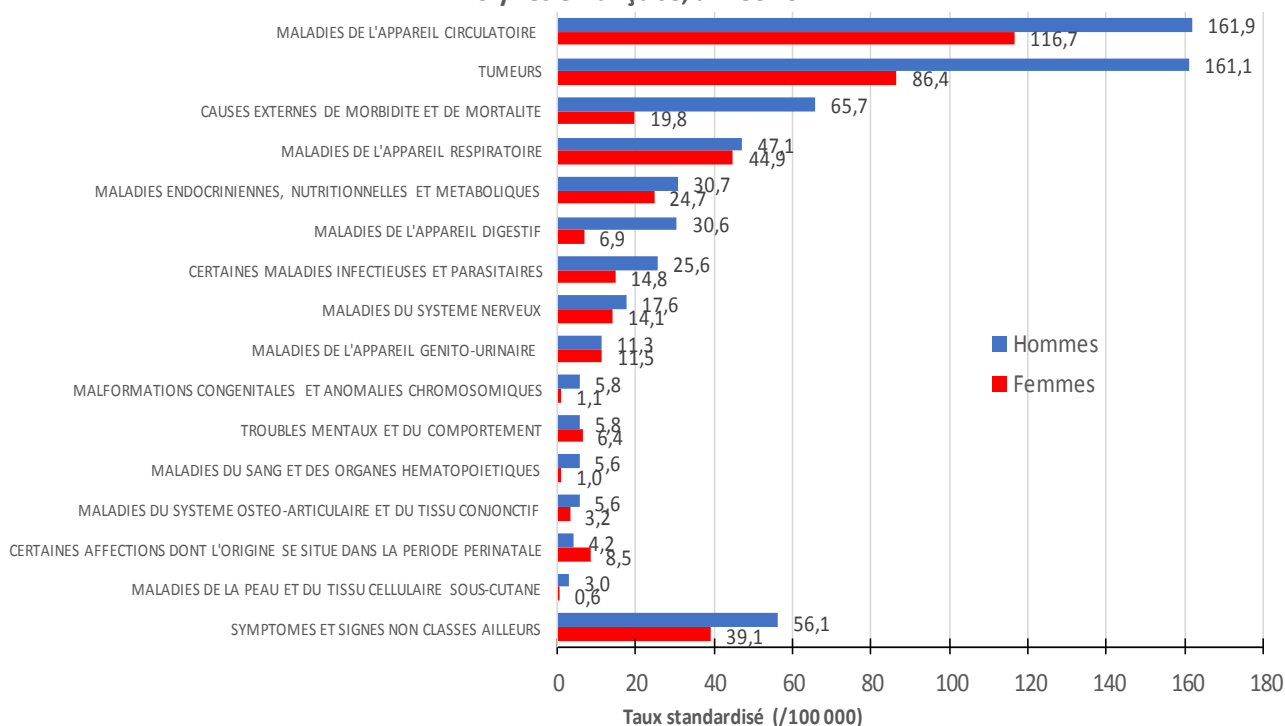
### Evolution des taux standardisés de mortalité depuis 1984

Les taux de mortalité de 2011 confirment la tendance à la baisse du taux de mortalité observée de 1984 à 2010 (figure 3).

En effet, toutes causes confondues, le taux de mortalité, ajusté sur l'âge, le sexe et l'évolution des codages (changements de classification en 1999 et de codeur à partir de 2005) a baissé significativement de 2,3 % en moyenne par an entre 1984 et 2010 dans la population générale ( $p < 0,0001$ ) [2].

Ainsi, toutes causes confondues et chez l'ensemble des 2 sexes, le TSM a diminué entre 1984 et 2011, passant de 923,6/100 000 en 1984 à 516,3/100 000 en 2011. Chez l'homme, il a diminué de 1 104,5 à 637,7 pour 100 000 et chez la femme, le taux est passé de 746,3 à 399,4 pour 100 000.

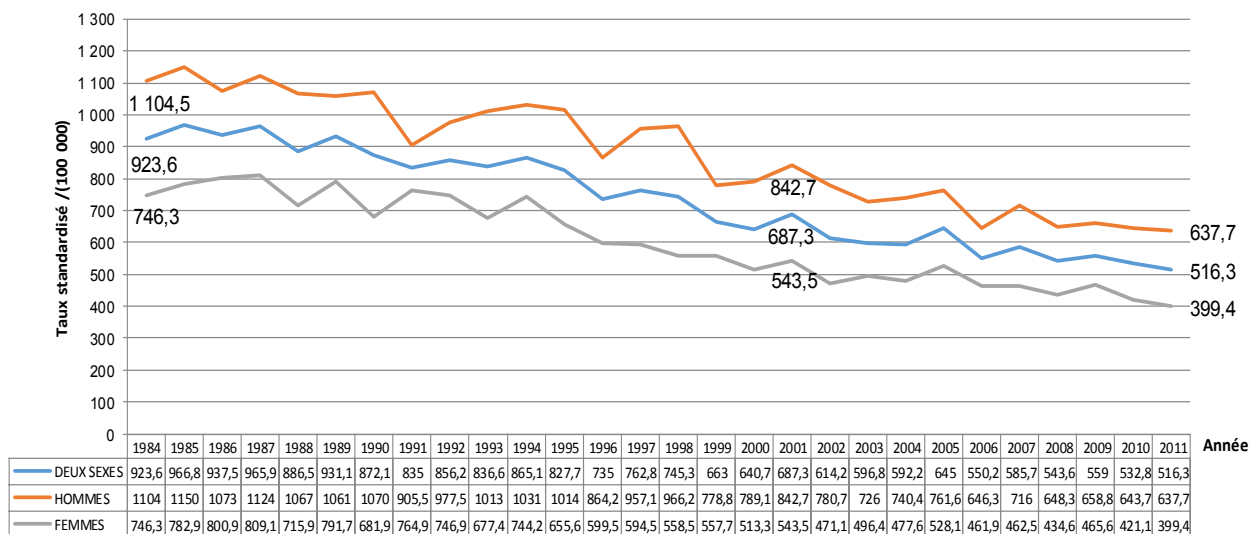
**Figure 2. Taux standardisés\* de mortalité selon la cause de décès et le sexe, Polynésie française, année 2011**



\* Taux standardisés sur la population mondiale, pour

Source : Certificats de causes de décès, Direction de la santé

**Figure 3. Evolution du taux standardisé\* de mortalité toutes causes de 1984 à 2011, Polynésie française**



\* Taux standardisés sur la population mondiale, pour 100.000 habitants

Source : Certificats de causes de décès, Direction de la santé

#### 4. Discussion

Les pathologies chroniques représentent une part importante des causes de mortalité et constituent des enjeux préoccupants pour la santé publique. En effet, le cancer, les maladies cérébrovasculaires, les cardiopathies ischémiques chroniques, les maladies hypertensives, les maladies chroniques de l'appareil respiratoire, le diabète, l'obésité et l'insuffisance rénale chronique ont été responsables de 45 % des décès.

Les maladies de l'appareil circulatoire sont restées la 1ère cause de décès en Pf depuis 1984, comme dans le monde globalement [3]. Cependant, en 2011 et pour la première fois, le taux brut de mortalité par tumeur chez les hommes (145,3/100 000) a dépassé légèrement le taux brut de décès par maladies de l'appareil circulatoire (140,9/100 000). Cette supériorité n'est pas encore observée au niveau du TSM ; mais la baisse significative observée depuis 1984 du TSM par maladies de l'appareil circulatoire (-1,8 % en moyenne par an entre 1984 et 2010) et la hausse significative du TSM par tumeurs (+0,8 % en moyenne par an entre 1984 et 2010) [4] semblent envisager une évolution au cours du temps vers une prédominance des décès par tumeurs sur les décès par maladies cardiovasculaires.

Le TSM par maladies de l'appareil circulatoire, 2 fois plus élevé que celui des tumeurs en 1984 (260,0/100 000 contre 125,4/100 000) [2] s'est rapproché progressivement du TSM par tumeurs : en 2011, il était de 138,0/100 000, contre 122,0/100 000 pour les tumeurs. En France métropolitaine, le cancer est devenu la 1ère cause de décès en 2004, devant les maladies de l'appareil cardiovasculaire [5].

Enfin, les causes de mortalité mal définies ou non précisées représentent encore 5,0 % des décès. La qualité de la certification médicale gagnerait à être améliorée.

#### 5. Conclusion

Même si les résultats de 2011 confirment la tendance à la baisse de la mortalité par cause depuis 27 ans, la situation sanitaire en Pf demeure préoccupante, en particulier pour les pathologies chroniques.

#### Remerciements au

- CépiDc (Centre d'Epidémiologie sur les Causes de Décès, Inserm, France) pour le codage des causes de décès de 2011 ;
- Comité de relecture : Yolande Mou (Département des programmes de prévention), Henri-Pierre Mallet (Bureau de la veille sanitaire), Bakary Diakite (Département planification et organisation des soins).

#### Références

- [1] Vice-Présidence, Ministère de la santé et des solidarités. Instructions fixant les modalités d'établissement et de transmission des certificats de causes de décès et des certificats de causes de décès périnatal. N°209/VP-MSS du 9 décembre 2014. Polynésie française.
- [2] Ministère de la santé – Direction de la santé. BISES (Bulletin d'Informations Sanitaires, Epidémiologiques et Statistiques) n°10, février 2014. Tahiti (Polynésie française).
- [3] Organisation Mondiale de la Santé, Global Health Observatory. Causes of death, 2000-2011. Disponible à : [http://www.who.int/gho/mortality\\_burden\\_disease/causes\\_death/2000\\_2011/en/index.html](http://www.who.int/gho/mortality_burden_disease/causes_death/2000_2011/en/index.html)
- [4] Yen Kai Sun L. Les causes médicales de décès en Polynésie française : Tendances évolutives de 1984 à 2010 et analyse de la période 2005-2010. Mémoire de stage, octobre 2013. Tahiti (Polynésie française).
- [5] Aouba A., Eb M., Rey G., Pavillon G., Jouglan E. Données sur la mortalité en France : Principales causes de décès en 2008 et évolutions depuis 2000. Paris (France) : Bul Epidémiol Hebd; 2011;22:251.

Tableau 1. Causes de décès en Polynésie française, année 2011 : Nombre et pourcentage de décès, taux spécifiques et taux standardisés de mortalité selon le sexe et la cause de décès

Code OMS CIM-10	Causes de décès	Nombre de décès						% du total						Taux brut (/100 000)						Taux standardisé (monde) (/100 000)						Ratio TXH/TXF
		H		F		T		H		F		T		H		F		T		H		F		T		
<b>I. CERTAINES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES</b>		30	20	0	50	3,9	3,8	3,9	22,0	15,3	18,7	25,6	14,8	20,1	161,1	86,4	122,0	1,9								
<b>II. TUMEURS</b>		198	115	0	313	25,9	22,0	24,2	145,3	88,1	117,3	161,1	86,4	122,0	161,1	86,4	122,0	1,9								
	Tumeurs malignes de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx	8	1	0	9	1,0	0,2	0,7	5,9	0,8	3,4	6,3	0,6	3,5	10,4											
	Tumeurs malignes des organes digestifs	37	20	0	57	4,8	3,8	4,4	27,2	15,3	21,4	28,0	16,1	22,4	1,7											
	dont Tumeur maligne de l'oesophage	6	1	0	7	0,8	0,2	0,5	4,4	0,8	2,6	4,5	0,9	2,7	5,2											
	Tumeur maligne de l'estomac	4	3	0	7	0,5	0,6	0,5	2,9	2,3	2,6	3,3	2,1	2,8	1,6											
	Tumeur maligne de la voie biliaire intrahépatiques	14	2	0	16	1,8	0,4	1,2	10,3	1,5	6,0	10,4	1,3	5,9	8,1											
	Tumeur maligne du pancréas	6	5	0	11	0,8	1,0	0,9	4,4	3,8	4,1	4,5	4,4	4,4	1,0											
	Tumeurs malignes des organes respiratoires et intrathoraciques	65	24	0	89	8,5	4,6	6,9	47,7	18,4	33,4	52,3	18,7	35,6	2,8											
	dont Tumeur maligne des bronches et du poumon	63	22	0	85	8,2	4,2	6,6	46,2	16,9	31,9	50,7	16,8	33,9	3,0											
	Tumeurs malignes des os et du cartilage articulaire	2	0	0	2	0,3	0,0	0,2	1,5	0,0	0,7	1,4	0,0	0,7	-											
	Mélanome malin et autres tumeurs malignes de la peau	4	1	0	5	0,5	0,2	0,4	2,9	0,8	1,9	3,8	0,6	2,0	6,3											
	Tumeurs malignes du tissu mésenchymateux et des tissus mous	4	1	0	5	0,5	0,2	0,4	2,9	0,8	1,9	3,1	0,6	1,9	5,2											
	Tumeur maligne du sein	0	24	0	24	0,0	4,6	1,9	0,0	18,4	9,0	0,0	16,9	8,4	0,0											
	Tumeurs malignes des organes génitaux de la femme	0	17	0	17	0,0	3,3	1,3	0,0	13,0	6,4	0,0	12,9	6,4	-											
	dont Tumeur maligne du col de l'utérus	0	5	0	5	0,0	1,0	0,4	0,0	3,8	1,9	0,0	3,6	1,7	-											
	Tumeur maligne du corps de l'utérus	0	3	0	3	0,0	0,6	0,2	0,0	2,3	1,1	0,0	2,2	1,1	-											
	Tumeur maligne de l'utérus, partie non précisée	0	4	0	4	0,0	0,8	0,3	0,0	3,1	1,5	0,0	3,1	1,6	-											
	Tumeur maligne de l'ovaire	0	4	0	4	0,0	0,8	0,3	0,0	3,1	1,5	0,0	3,2	1,5	-											
	Tumeurs malignes des organes génitaux de l'homme	27	0	0	27	3,5	0,0	2,1	19,8	0,0	10,1	26,0	0,0	11,5	-											
	dont Tumeur maligne de la prostate	27	0	0	27	3,5	0,0	2,1	19,8	0,0	10,1	26,0	0,0	11,5	-											
	Tumeurs malignes des voies urinaires	10	5	0	15	1,3	1,0	1,2	7,3	3,8	5,6	10,0	3,9	6,4	2,6											
	dont Tumeur maligne du rein, sauf bassinot	3	5	0	8	0,4	1,0	0,6	2,2	3,8	3,0	2,5	3,9	3,1	0,6											
	Tumeur maligne de la vessie	5	0	0	5	0,7	0,0	0,4	3,7	0,0	1,9	5,8	0,0	2,5	-											
	Tumeurs malignes de l'œil, de l'encéphale et des autres parties du système nerveux central	3	2	0	5	0,4	0,4	0,4	2,2	1,5	1,9	2,4	1,6	2,0	1,5											
	dont Tumeur maligne de l'encéphale	3	1	0	4	0,4	0,2	0,3	2,2	0,8	1,5	2,4	0,9	1,7	2,6											
	Tumeurs malignes de la thyroïde et des autres glandes endocrines	2	1	0	3	0,3	0,2	0,2	1,5	0,8	1,1	1,8	0,6	1,2	2,9											
	dont Tumeur maligne de la thyroïde	2	1	0	3	0,3	0,2	0,2	1,5	0,8	1,1	1,8	0,6	1,2	2,9											
	Tumeurs malignes de sièges mal définis, secondaires et non précisés	12	8	0	20	1,6	1,5	1,5	8,8	6,1	7,5	8,7	5,5	7,3	1,6											
	Tumeurs malignes primitives des tissus lymphoïde, hémato-poïétique et apparentés	14	10	0	24	1,8	1,9	1,9	10,3	7,7	9,0	10,8	7,7	9,1	1,4											
	dont Lymphome diffus non hodgkinien	2	0	0	2	0,3	0,0	0,2	1,5	0,0	0,7	1,4	0,0	0,6	-											
	Lymphome non hodgkinien, de types autres et non précisés	4	3	0	7	0,5	0,6	0,5	2,9	2,3	2,6	3,5	2,2	2,7	1,6											
	Myélome multiple et tumeurs malignes à plasmocytes	1	4	0	5	0,1	0,8	0,4	0,7	3,1	1,9	0,9	3,2	2,0	0,3											
	Leucémie myéloïde	2	1	0	3	0,3	0,2	0,2	1,5	0,8	1,1	1,3	0,7	1,0	1,9											
	Autres leucémies à cellules précisées	1	0	0	1	0,1	0,0	0,1	0,7	0,0	0,4	0,6	0,0	0,3	-											
	Leucémies à cellules non précisées	4	1	0	5	0,5	0,2	0,4	2,9	0,8	1,9	3,1	0,7	1,9	4,4											
	Tumeurs malignes des tissus lymphoïde, hémato-poïétique et apparentés, autres et non précisés	0	1	0	1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,8	0,4	0,0	0,9	0,5	0,0											
<b>III. MALADIES DU SANG ET DES ORGANES HEMATOPOIETIQUES ET CERTAINS TROUBLES DU SYSTEME IMMUNITAIRE</b>		5	1	0	6	0,7	0,2	0,5	3,7	0,8	2,2	5,6	1,0	2,8	5,6											
<b>IV. MALADIES ENDOCRINIENNES, NUTRITIONNELLES ET METABOLIQUES</b>		33	31	0	64	4,3	5,9	5,0	24,2	23,7	24,0	30,7	24,7	27,0	1,2											
	dont Diabète sucré	2	18	0	20	2,9	3,4	3,1	16,1	13,8	15,0	20,0	14,7	17,0	1,4											
	Malnutrition protéino-énergétique, sans précision	3	3	0	6	0,4	0,6	0,5	2,2	2,3	2,2	3,2	2,3	2,8	1,4											
	Obésité	3	3	0	6	0,4	0,6	0,5	2,2	2,3	2,2	1,9	2,3	2,1	0,8											
<b>V. TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT</b>		7	8	0	15	0,9	1,5	1,2	5,1	6,1	5,6	5,8	6,4	6,5	0,9											
<b>VI. MALADIES DU SYSTEME NERVEUX</b>		20	19	0	39	2,6	3,6	3,0	14,7	14,6	14,6	17,6	14,1	15,1	1,2											
	dont Maladie d'Alzheimer	8	7	0	15	1,0	1,3	1,2	5,9	5,4	5,6	8,6	4,8	6,2	1,8											
<b>VII. MALADIES DE L'OEIL ET DE SES ANNEXES</b>		0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-											
<b>VIII. MALADIES DE L'OREILLE ET DE L'APOPHYSE MASTOÏDE</b>		0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-											

H : Homme, F : Femme, I : Sexe inconnu, T : Total

Source : Certificats de causes de décès, Direction de la Santé

Tableau 1 (suite). Causes de décès en Polynésie française, année 2011 : Nombre et pourcentage de décès, taux spécifiques et taux standardisés de mortalité selon le sexe et la cause de décès

Causes de décès	Code OMS CIM-10	Nombre de décès						% du total						Taux brut (/100 000)						Taux standardisés (monde) (/100 000)						Ratio TxH/TxF
		H		F		T		H		F		T		H		F		T		H		F		T		
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
IX. MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	Rhumatisme articulaire aigu	192	151	0	343	25,1	28,9	26,6	140,9	115,7	128,6	161,9	116,7	138,0	1,4											
	Cardiopathies rhumatismales chroniques	0	1	0	1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,8	0,4	0,0	0,6	0,3	0,0											
	Maladies hypertensives	dont Hypertension essentielle (primitive)	11	10	0	21	1,4	1,9	1,6	8,1	7,7	7,9	11,7	7,4	9,1	1,6										
		Cardiopathie hypertensive	4	3	0	7	0,5	0,6	0,5	2,9	2,3	2,6	3,8	2,4	3,1	1,6										
	Cardiopathies ischémiques	dont Infarctus aigu du myocarde	5	7	0	12	0,7	1,3	0,9	3,7	5,4	4,5	5,6	5,0	5,1	1,1										
		Cardiopathie ischémique chronique	57	30	0	87	7,5	5,7	6,7	41,8	23,0	32,6	48,1	24,9	36,5	1,9										
	Affections cardiopulmonaires et maladies de la circulation pulmonaire	dont Infarctus aigu du myocarde	35	19	0	54	4,6	3,6	4,2	25,7	14,6	20,2	28,6	16,2	22,7	1,8										
		Autres formes de cardiopathies	20	10	0	30	2,6	1,9	2,3	14,7	7,7	11,2	17,9	8,0	12,6	2,2										
	Autres formes de cardiopathies	dont Myocardopathie	4	1	0	5	0,5	0,2	0,4	2,9	0,8	1,9	3,8	0,9	2,1	4,4										
		Autres arythmies cardiaques	62	47	0	109	8,1	9,0	8,4	45,5	36,0	40,9	50,0	35,9	42,8	1,4										
	Maladies cérébrovasculaires	dont Hémorragie intracérébrale	142	13	1	156	17,7	2,2	1,1	9,5	0,8	5,2	10,3	0,6	5,3	17,5										
		Infarctus cérébral	148	11	2	161	18,1	1,4	0,4	8,1	1,5	4,9	10,8	1,5	5,5	7,4										
	Maladies des artères, artérielles et capillaires	dont Anévrisme aortique et dissection	149	11	6	166	17,4	1,1	1,3	8,1	4,6	6,4	7,9	4,9	6,4	1,6										
		Autres artériopathies	150	13	19	182	17,7	3,6	2,5	9,5	14,6	12,0	9,8	13,9	12,3	0,7										
	Maladies des artères, artérielles et capillaires	dont Hémorragie intracérébrale	161	13	14	188	22,2	2,1	2,1	35,2	11,4	38,2	40,7	11,2	40,6	1,0										
		Autres artériopathies	163	8	9	180	17,0	1,7	1,3	5,9	6,9	6,4	6,9	7,9	7,4	0,9										
	Maladies des artères, artérielles et capillaires	dont Anévrisme aortique et dissection	164	17	16	197	22,2	3,1	2,6	12,5	12,3	12,4	14,5	11,8	12,9	1,2										
		Autres artériopathies	171	6	6	183	12,1	1,1	1,2	6,6	4,6	5,6	6,8	4,4	5,5	1,6										
	X. MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	56	61	1	118	7,3	11,7	9,1	41,1	46,7	44,2	47,1	44,9	46,4	1,0										
		Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	140	147	26	288	3,4	5,4	4,2	19,1	21,4	20,2	18,9	19,9	19,5	1,0										
XII. MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	36	9	0	45	4,7	1,7	3,5	26,4	6,9	16,9	30,6	6,9	18,1	4,4											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	4	1	0	5	0,5	0,2	0,4	2,9	0,8	1,9	3,0	0,6	1,8	5,0											
XIII. MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU CELLULAIRE SOUS-CUTANÉ	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	7	4	0	11	0,9	0,8	0,9	5,1	3,1	4,1	5,6	3,2	4,5	1,8											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	12	16	0	28	1,6	3,1	2,2	8,8	12,3	10,5	11,3	11,5	11,4	1,0											
XIV. MALADIES DU SYSTÈME OSTÉO-ARTICULAIRE ET DU TISSU CONJONCTIF	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	6	5	0	11	0,8	1,0	0,9	4,4	3,8	4,1	5,7	3,6	4,7	1,6											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	0	6	0	6	0,0	1,1	0,5	0,0	4,6	2,2	0,0	4,8	2,5	0,0											
XV. MALADIES DE L'APPAREIL GENITO-URINAIRE	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	4	8	1	13	0,5	1,5	1,0	2,9	6,1	4,9	4,2	8,5	6,9	0,5											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	6	1	2	9	0,8	0,2	0,7	4,4	0,8	3,4	5,8	1,1	4,5	5,4											
XVI. CERTAINES AFFECTIONS DONT L'ORIGINE SE SITUE DANS LA PÉRIODE PÉRINATALE	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	62	48	0	110	8,1	9,2	8,5	45,5	36,8	41,2	56,1	39,1	48,3	1,4											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	37	27	0	64	4,8	5,2	5,0	27,2	20,7	24,0	32,3	22,5	27,7	1,4											
XVII. MALFORMATIONS CONGÉNITALES ET ANOMALIES CHROMOSOMIQUES	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	92	28	0	120	12,0	5,4	9,3	67,5	21,4	45,0	65,7	19,8	43,3	3,3											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	15	1	0	16	2,0	0,2	1,2	11,0	0,8	6,0	10,1	0,8	5,6	13,3											
XVIII. SYMPTÔMES, SIGNES ET RÉSULTATS ANORMAUX D'EXAMENS CLINIQUES ET DE LABORATOIRE, NON CLASSES AILLEURS	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	52	16	0	68	6,8	3,1	5,3	38,2	12,3	25,5	39,0	11,4	25,7	3,4											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	11	2	0	13	1,4	0,4	1,0	8,1	1,5	4,9	8,1	1,2	4,7	6,9											
XIX. CAUSES EXTERNES DE MORBIDITÉ ET DE MORTALITÉ	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	11	2	0	13	1,4	0,4	1,0	8,1	1,5	4,9	8,1	1,2	4,7	6,9											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	7	4	0	11	0,9	0,8	0,9	5,1	3,1	4,1	6,0	3,0	4,8	2,0											
Autres causes externes de lésion traumatique accidentelle	dont Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	20	8	0	28	2,6	1,5	2,2	14,7	6,1	10,5	13,3	5,3	9,3	2,5											
	Autres maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	1	2	0	3	0,1	0,4	0,2	0,7	1,5	1,1	0,6	1,5	1,0	0,4											
<b>TOTAL TOUTES CAUSES</b>		764	521	4	1289	100,0	100,0	100,0	560,6	399,1	483,1	637,7	399,4	516,3	1,6											

H : Homme, F : Femme, T : Total

Source : Certificats de causes de décès, Direction de la Santé

## ANNEXE 1

POLYNESIE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA SANTE

**CERTIFICAT DE DECES**

(Arrêté n°1515/CM du 31 octobre 2014)

A remplir par le Médecin ou le Personnel de Santé

Commune de décès : .....	Je soussigné, certifie que la mort de la personne désignée ci-contre, survenue le : .....
Nom : .....	à ..... heures, est réelle et constante.
Prénoms : .....	La cause est indiquée dans le document confidentiel ci-annexé qui ne doit être ouvert que par le médecin attaché à la Direction de la Santé.
Date de naissance : ..... Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Adresse de domicile : .....	
.....	
RESERVE A LA MAIRIE	
Le numéro d'ordre du décès sur le registre des actes de l'Etat Civil à inscrire ci-contre doit être reproduit au verso	N° d'ordre du décès : .....
	Existence d'un obstacle médico-légal : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	A ....., le .....
	Signature et cachet

Partie à détacher et à conserver dans les Mairies

**CERTIFICAT DE CAUSES DE DECES**

A remplir et à clore par le médecin ou le personnel de santé

<i>Renseignements confidentiels et anonymes sur les causes du décès</i>		
Commune de décès .....	Date du décès ..... / ..... / .....	Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe: masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/>
<b>I - CAUSE DU DECES</b>		
a) Cause immédiate		
<i>Il ne s'agit pas ici du mode de décès ou du mécanisme physiopathologique non spécifique terminal ( par exemple : défaillance cardiaque, syncope, etc .. ) mais de la maladie ou affection morbide ayant directement provoqué le décès, ou de la complication éventuelle, ou de la lésion fatale (en cas d'accident ou d'autre mort violente) (1)</i>		
.....		
qui est consécutive à :		
b) Cause initiale		
<i>Il s'agit de la nature de la maladie causale ou du traumatisme, de l'accident, du suicide ou de l'homicide qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès</i>		
.....		
<b>II - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>		
<i>Il s'agit d'un état morbide ou physiologique (grossesse par exemple) ayant contribué au décès, mais sans rapport avec la maladie ou l'état morbide qui l'a provoqué (2)</i>		
.....		
Une autopsie a-t-elle été pratiquée ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Lieu de décès : Domicile <input type="checkbox"/> Etablissement public de santé <input type="checkbox"/> Etablissement privé de santé <input type="checkbox"/>		
Voie publique <input type="checkbox"/> Autre lieu .....		
Signature et Cachet		
NOTE		
Ce document, qui ne peut être communiqué ni en original ni en copie, sera détruit par les soins du médecin chargé d'établir la statistique des causes de décès dès qu'il aura puisé les renseignements indispensables pour cette statistique.		
(1) Mentionner ici le cas échéant le décès post-opératoire		
(2) Mentionner ici le cas échéant l'état mental pathologique qui a pu être à l'origine du suicide		

Coller ici

Coller ici

Coller ici

**ANNEXE 2**

POLYNESIE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA SANTE

**CERTIFICAT DE DECES PERINATAL**

(Arrêté n°1515/CM du 31 octobre 2014)

A remplir par le Médecin ou le Personnel de Santé

Commune de décès : ..... Nom : ..... Prénoms : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Adresse de domicile : ..... ..... .....	Je soussigné, certifie que la mort de la personne désignée ci-contre, survenue le : ..... à ..... heures, est réelle et constante. La cause est indiquée dans le document confidentiel ci-annexé qui ne doit être ouvert que par le médecin attaché à la Direction de la Santé.  Existence d'un obstacle médico-légal : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A ....., le ..... Signature et Cachet
<b>RESERVE A LA MAIRIE</b> Le numéro d'ordre du décès sur le registre des actes de l'Etat Civil à inscrire ci-contre doit être reproduit au verso	
N° d'ordre du décès : .....	

Partie à détacher et à conserver dans les Mairies

**CERTIFICAT DE CAUSES DE DECES PERINATAL**

A remplir et à clore par le médecin ou le personnel de santé

Pour les enfants nés morts et les enfants nés vivants décédés dans un délai de 168 heures (1 semaine) après la naissance

Renseignements confidentiels et anonymes sur les causes du décès

<input type="checkbox"/> Cet enfant est né vivant le ..... / ..... / ..... à ..... heures, et mort le ..... / ..... / ..... à ..... heures <input type="checkbox"/> Cet enfant est né mort le ..... / ..... / ..... à ..... heures Le décès est survenu : avant le travail <input type="checkbox"/> pendant le travail <input type="checkbox"/> réponse inconnue <input type="checkbox"/>	
<b>ENFANT</b> - Poids à la naissance : ..... grammes - Sexe : masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> indéterminé <input type="checkbox"/> - Naissance : unique <input type="checkbox"/> 1er jumeau <input type="checkbox"/> 2ème jumeau <input type="checkbox"/> autre naissance multiple .....  - Personne ayant donné ses soins à la naissance : médecin <input type="checkbox"/> sage-femme <input type="checkbox"/> infirmier <input type="checkbox"/> autre : .....	<b>MERE</b> - Date de naissance : ..... / ..... / ..... ou âge (en années) : ..... - Nombre de grossesses antérieures : naissances vivantes ..... enfants nés morts ..... avortements ..... - Issue de la dernière grossesse : naissance vivante <input type="checkbox"/> enfant né mort <input type="checkbox"/> avortement <input type="checkbox"/> date : ..... / ..... / ..... - Premier jour des dernières règles ..... / ..... / ..... ou durée estimée de la grossesse : ..... semaines d'aménorrhée - Visites prénatales (deux ou plus) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> - Accouchement : normal (spontané, sommet) <input type="checkbox"/> autre (préciser) : ..... - Lieu d'accouchement : maternité <input type="checkbox"/> domicile <input type="checkbox"/> autre : .....

**CAUSES DU DECES**

- 1a. Principale maladie ou affection du fœtus ou de l'enfant .....
- 1b. Principale maladie ou affection maternelle influent sur le fœtus ou l'enfant .....
2. Autres circonstances .....

Une autopsie a-t-elle été pratiquée ? OUI  NON  Signature et Cachet  
 Le résultat est-il disponible ? OUI  NON

**NOTE**

Ce document, qui ne peut être communiqué ni en original ni en copie, sera détruit par les soins du médecin chargé d'établir la statistique des causes de décès dès qu'il aura puisé les renseignements indispensables pour cette statistique.

Coller ici Coller ici Coller ici

**CERTIFICAT DE CAUSES DE DECES PERINATAL**

A remplir par la Mairie

COMMUNE .....	
N° DE L'ACTE .....	N° d'ORDRE DE DECES .....

**DOCUMENT CONFIDENTIEL**

À détacher et à joindre au bulletin d'Etat-Civil (6 ou 7) correspondant, au moment de l'envoi à l'Institut de la Statistique de Polynésie Française.  
 Ne doit être ouvert que par le Médecin attaché à la Direction de la Santé Publique

**Coordination, mise en page :** PRISCILLIA BOMPARD (BVS), HEILANI LISSANT (BVS)  
**Comité de lecture :** HENRI-PIERRE MALLET (BVS), YOLANDE MOU (DPP), BAKARY DIAKITE (DPOS)  
**Pour tous renseignements ou propositions de publication :**  
**Bureau de veille sanitaire (BVS) :** Tél. : 40.48.82.01 / Fax : 40.48.82.12 - [veille@sante.gov.pf](mailto:veille@sante.gov.pf)